

Kuratli Elisa
Sous la direction de M. Kappeler Gabriel

Lorsque l'éducation musicale interroge l'éducation interculturelle et à la diversité

QUELS LIENS ENTRE CES EDUCATIONS DURANT L'ECOLE OBLIGATOIRE ?

RESUME

Quel est le rôle de la musique dans l'éducation interculturelle et à la diversité ? Comment pouvons nous utiliser l'éducation musicale à l'école obligatoire pour faire connaître et apprécier une culture différente de la notre ? La musique, outre à avoir un impact positif sur le développement cognitif et personnel des êtres humains, est un art qui se preste très bien à véhiculer les caractéristiques culturelles d'un pays. En effet, plusieurs études démontrent l'efficacité de l'intégration des *musiques du monde* dans le programme scolaire sur l'appréciation des cultures différentes par les élèves. L'utilisation d'instruments musicaux typiques, la fréquence des écoutes et une formation préalable des enseignants sont des éléments qui favorisent l'appréciation d'une musique culturellement différente, mais il ne faut pas négliger de fournir aux élèves aussi des autres informations sur la culture étudiée. La situation de la Suisse, pays qui a connu une grande augmentation du nombre d'immigrés au cours des dernières décennies, sera aussi analysée tout au cours de cette recherche. Beaucoup de cantons intègrent déjà les *musiques du monde* dans leur programme d'éducation musicale, mais des améliorations sont tout de même possibles, notamment dans la définition plus spécifique d'objectifs d'apprentissage permettant de mieux travailler la thématique de la diversité.

Mots clés : éducation musicale – éducation interculturelle – musiques du monde – enseignement obligatoire – diversité